



**UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ**



Communiqué de presse

20/09/2019

L'université de Franche-Comté et le Comité régional olympique et sportif Bourgogne-Franche-Comté s'associent et œuvrent ensemble pour l'olympisme universitaire à Besançon

Sous le haut patronage du ministère des Sports et du Comité international olympique, et à l'occasion de la journée internationale du sport universitaire, Jacques Bahi, président de l'université de Franche-Comté et Chrystel Marcantognini, présidente du Comité régional olympique et sportif Bourgogne – Franche-Comté, signent vendredi 20 septembre 2019, une convention de partenariat visant à permettre le projet de création du premier centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU) en France, précisément à Besançon.

Les centres d'études olympiques universitaires ont pour mission de promouvoir les études olympiques via leurs activités de recherche, d'éducation et/ou de diffusion d'informations liées au phénomène olympique. En 2019, 43 centres d'études olympiques universitaires réparties dans 24 pays, dont aucun en France, sont officiellement enregistrés par le Centre d'études olympiques du Comité international olympique.

Le CEROU franc-comtois serait le premier centre français à être créé au sein d'une université. Il aurait pour mission de :

- multiplier les liens entre : Comité international olympique, Centre d'études olympiques, Comités nationaux olympiques, Fédérations internationales, Agence mondiale antidopage ... ;
- programmer des enseignements liés à l'Olympisme, aux Jeux olympiques et/ou aux activités du Mouvement olympique ;
- analyser les actions « olympiques » développées en France et à l'étranger ;
- créer de nouveaux diplômes en partenariat avec d'autres universités (Corée du sud, Grèce...) ;
- mettre en place des événements nationaux et internationaux (conférences, colloques...) ;
- créer une revue internationale ;
- publier dans des revues nationales et internationales ;
- développer un réseau de chercheurs et d'échanges entre universités.

Sous le pilotage d'Éric Monnin, vice-président de l'université de Franche-Comté délégué à l'Olympisme - Génération 2024, le projet se structure autour de partenariats.

La convention, signée ce jour, est une étape essentielle qui va permettre de promouvoir la création et la diffusion de la connaissance olympique auprès de publics étudiants, futurs étudiants et chercheurs à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Contacts presse

Université de Franche-Comté
Pauline BELTZ
Tél. 03 81 66 58 87
presse@univ-fcomte.fr

CROS Bourgogne - Franche-Comté
Hervé OBRECHT
Tél : 03 80 41 77 99
bourgognefranche-comte@franceolympique.com

L'université de Franche-Comté engagée en matière de promotion du sport et des valeurs olympiques

20 septembre 2019



Depuis plusieurs années, l'université de Franche-Comté mène une politique engagée en matière de promotion du sport et des valeurs olympiques en partenariat avec de nombreux acteurs locaux (tissu associatif sportif local, CROS, collectivités locales, établissements secondaires de l'Académie...).

La nomination d'une chargée de mission politique sportive auprès du Président de l'université a notamment permis de développer les dispositifs d'accompagnement des sportifs de haut niveau universitaire, de dynamiser le développement de l'offre de loisir sportif à destination des étudiants, des personnels et du grand public, via le service commun Campus Sports, et de monter un projet d'aménagement sportif en libre accès, l'Area Sport Bouloie.

En parallèle, la nomination d'un Vice-Président en charge de l'Olympisme a offert à l'université de Franche-Comté d'être **une des 24 premières universités labellisées Génération 2024 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministère des Sports.**

ACCOMPAGNEMENT DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

L'université de Franche-Comté accueille et accompagne près d'une cinquantaine de sportifs de haut niveau. Elle propose des aménagements de cursus et un accompagnement spécifique leur permettant de mener à bien un double parcours d'excellence universitaire et sportive.

- Aménagement de l'emploi du temps
- Aménagement des examens
- Aménagement de la durée des cursus (possibilité de réaliser une année universitaire sur deux ans)
- Accompagnement personnalisé (tutorat, cours de soutien)
- Nomination d'un enseignant référent chargé du suivi des sportifs de haut niveau

En 2019, pendant la Semaine olympique et paralympique, l'université de Franche-Comté a mis à l'honneur quatre de ses athlètes de haut niveau à travers des portraits vidéo.



Portrait de Laura Sivert, étudiante à l'UPFR des Sports et championne du monde de karaté



Portrait de Privat Nsem Medjoto, étudiant en reconversion et ancien capitaine de l'équipe nationale de handibasket du Cameroun



Portrait de Roxanne Frank, étudiante à l'UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion et championne d'Europe de handball



Portrait d'Antoine Maigrot, ancien étudiant à l'UPFR des Sports et vice-champion de France de kayak

Les vidéos sont en ligne sur la chaîne YouTube de l'université : www.youtube.com/user/univfcomte.

CAMPUS SPORTS POUR LES ÉTUDIANTS ET PERSONNELS DE L'UNIVERSITÉ

À travers le dispositif Campus Sports, l'université de Franche-Comté encourage la pratique sportive de ses étudiants et de ses personnels.

Présent à Besançon, Belfort, Montbéliard et Vesoul, Campus Sports offre des programmes adaptés à tous les niveaux de pratique :

- sports-loisirs avec un choix de 40 activités physiques et sportives différentes ;
- activités physiques de pleine nature pour découvrir les richesses du milieu naturel franc-comtois ;
- sport-santé avec remise en forme et musculation ;
- évènements sportifs : tournois, rencontres, courses, nuits du handball, du volley-ball, du badminton...

Sur l'année universitaire 2018-2019, c'est près de 7000 étudiants qui ont bénéficié de ce service.

DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le contrat de développement métropolitain signé entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et Grand Besançon Métropole, auquel l'université participe, prévoit la création de l'Area Sport sur le campus de la Bouloie à Besançon.

Espace sportif unique sur le territoire bisontin, complémentaire des sites existants et des sites en devenir, innovant par ses infrastructures, les activités proposées mais aussi dans sa gestion et son animation, il a pour objectif de favoriser la pratique sportive en plein air pour tous et en libre accès.

Les projets de l'Area Sport :

- Réaménagement d'une piste d'athlétisme tartan éclairée ;
- Assainissement et ré-engazonnement du terrain de rugby éclairé ;
- Remise à niveau de l'espace stabilisé permettant d'accueillir une multitude d'activités et de manifestations ;
- Création d'un espace de Parkour, Streetworkout et Para-Streetworkout qui s'inscrit dans la dynamique des cultures urbaines sur Besançon ;
- Aménagement de parcours sportifs permanents sur ou au départ du campus : discgolf, parcours permanents de course d'orientation, parcours de trail (entrés dans l'application Trace de Trail) en lien

avec les autres parcours GHN au départ de la Rodia et d'Avanne, piste finlandaise traversante, de l'UPFR des Sports au Jardin des sciences en passant par le cœur campus et l'Observatoire ;

- Création d'un lieu d'impulsion et de soutien aux projets sportifs réunissant tous les acteurs du sport universitaire (Campus Sports, Ligue régionale du sport universitaire Bourgogne Franche-Comté, Association sportive de l'université de Franche-Comté, BDE STAPS) en lien avec le tissu sportif local : la maison du sport.

Par ailleurs, l'université de Franche-Comté met à disposition ses équipements sportifs auprès d'établissements scolaires, de collectivités, d'entreprises locales et d'associations pour favoriser la pratique sportive. Chaque année, ce sont plus de 4 000 heures d'activités physiques et sportives qui sont dispensées grâce à ces mises à disposition.

DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA RECHERCHE AUTOUR DE L'OLYMPISME

Missions d'expertise

Reconnue en matière d'olympisme, l'université de Franche-Comté a participé à plusieurs missions d'expertise : en Grèce pour l'Institut français de Grèce et l'Ambassade de France, en Corée du Sud pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères... Elle a activement participé aux travaux sur l'étude d'opportunité pour une candidature olympique et paralympique de Paris 2024.

Développement international

En décembre 2018, une délégation de l'université de Franche-Comté composée du Vice-Président délégué à l'Olympisme - Génération 2024 et de la Direction des relations internationales et de la francophonie, s'est rendue à Tokyo en vue de développer des partenariats pour ses athlètes de haut niveau, ses chercheurs et ses étudiants et faciliter les travaux de recherche sur l'olympisme. La création d'un master international conjoint avec l'université de Tsukuba autour de l'éducation olympique et du sport est en cours d'étude.

Depuis août 2018, l'université de Franche-Comté accueille une chercheuse coréenne (rattachée au ministère sud-coréen du Tourisme, des Sports et des Loisirs) au laboratoire C3S (Culture, Sport, Santé, Société), qui accueille également une trentaine de doctorants étrangers.

Publications

De nombreux articles et ouvrages sur l'olympisme et le paralympisme ont été publiés au sein de l'université de Franche-Comté. Ils contribuent à valoriser l'olympisme et ses valeurs.

Évènements

- Journées Culture, Sport, Éducation

Créé en 2018, l'événement Culture, Sport, Éducation a pour objectif de sensibiliser aux valeurs de l'olympisme (excellence, solidarité, respect), de changer de regard sur le handicap en découvrant des sports paralympiques et de faciliter la transition entre le lycée et l'université.

La deuxième édition, parrainée par Jean-Marc Mormeck, délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-Mer et sextuple champion du monde poids lourds-légers de boxe, a réuni le 11 avril 2019, plus de 400 lycéens de l'Académie de Besançon autour de douze ateliers thématiques.

- Semaine olympique et paralympique

Du 4 au 9 février 2019, l'université de Franche-Comté a proposé, sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, plusieurs animations : conférence/débat pour sensibiliser 200 lycéens aux valeurs et à l'histoire de l'olympisme, stands d'information, diffusion de vidéos...

Projet de création d'un Centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU) à Besançon

Sous le pilotage d'Éric Monnin, vice-président de l'université de Franche-Comté délégué à l'Olympisme - Génération 2024, le projet se structure autour de partenariats.

Le CEROU aurait pour mission de :

- multiplier les liens entre : Comité international olympique, Centre d'études olympiques, Comités nationaux olympiques, Fédérations internationales, Agence mondiale antidopage ... ;
- programmer des enseignements liés à l'Olympisme, aux Jeux olympiques et/ou aux activités du Mouvement olympique ;
- analyser les actions « olympiques » développées en France et à l'étranger ;
- créer de nouveaux diplômes en partenariat avec d'autres universités (Corée du sud, Grèce...);
- mettre en place des événements nationaux et internationaux (conférences, colloques...);
- créer une revue internationale ;
- publier dans des revues nationales et internationales ;
- développer un réseau de chercheurs et d'échanges entre universités.

Besançon, le 20 septembre 2019

Actions relatives aux politiques sportives du Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté

Résultant de la fusion du Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne (CROS B) et du Comité Régional Olympique et Sportif de Franche-Comté (CROS FC), le Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté (CROS BFC) voit le jour en Mars 2018 et réuni l'ensemble des missions afférentes aux deux entités précédemment citées. De ce regroupement, s'est constitué un plan d'action, orchestré par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et son Président, Monsieur Denis Masseglia qui donne les grandes thématiques à traiter par les représentants Départementaux, Régionaux et Territoriaux. Dans le même temps, la nouvelle Présidente du CROS BFC, Madame Chrystel Marcantognini, a souhaité conserver les missions propres à chacune des deux anciennes entités pour former un ensemble varié et répondant aux besoins du territoire.

Les 4 thématiques déléguées du CNOSF, appliqués par le CROS BFC en diverses actions, sont les suivantes :

● **Sport & Santé :**

• « Réseau Sport-Santé »

Le principal objectif de notre réseau est de sensibiliser les personnes aux bonnes pratiques du sport pour leur permettre d'améliorer leur santé en pratiquant régulièrement une activité physique. Cette démarche a en particulier conduit à la création en 2012 du Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé (PASS), dispositif de sport sur ordonnance pour les personnes atteintes de pathologies chroniques.

• « WORK&MOVE@ »

Ce programme intervient dans le but d'améliorer les relations et les conditions de travail, parties intégrantes des enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ce projet collaboratif s'inscrit autour de la sensibilisation des acteurs de la sphère professionnelle, en développant des activités physiques adaptées aux différentes catégories de salariés, autour de dispositifs globaux d'amélioration du bien-être et de santé au travail.

• « Colloque sur un sujet d'actualité en lien avec le sport et la santé des sportifs »

L'objectif de cette action est d'organiser périodiquement, sous forme de colloques ou de séminaires, des temps d'échange et de réflexion sur des sujets d'actualité et/ou de portée générale en lien avec le sport et la santé. Identifié sous le nom « Les Médicales du Sport en Bourgogne-Franche-Comté » ce colloque est organisé tous les deux ans en alternance avec « Les Automnales du Sport ». La prochaine édition se tiendra en 2020.

• « Guides et fiches sur thématiques liées à la promotion du sport pour la santé »

Cette action consiste à concevoir, réaliser et éditer des fiches et des guides thématiques sur des thèmes associant le sport et la santé permettant d'assurer ou de compléter l'information des sportifs, des dirigeants, des entraîneurs, des médecins et de l'entourage médico-sportif des pratiquants.

• « Formation des Escortes pour les contrôles antidopage »

Les contrôles organisés dans le cadre de la lutte contre le dopage nécessitent, pour ce qui concerne les manifestations de niveau national, la présence « d'escortes ». Compte-tenu du caractère transversal à toutes les disciplines sportives de cette fonction d'escorte, le CROS BFC souhaite apporter un soutien technique et pédagogique aux ligues et comités régionaux en mettant en place des modules de formations « d'escortes ».

- **Sport & Professionnalisation :**

- « Études sur l'emploi sportif en Bourgogne-Franche-Comté »

En 2016, une première étude a été commanditée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Bourgogne-Franche-Comté (DRDJSCS BFC) pour réaliser un état régional de l'emploi et de la formation dans les champs du sport et de l'animation. Dans la continuité de ce premier travail, le CROS BFC souhaite prolonger les travaux d'analyse et d'investigation en portant un focus sur le secteur sportif associatif par une étude visant à faire une analyse de la structuration RH des associations sportives et ainsi apporter une vision prospective des besoins en emploi, en compétences et en qualifications à venir pour ces établissements.

- **Sport & Politiques publiques et Haut-niveau :**

- « Contribution à l'observation du parcours de réussite sportif »

Notre structure propose d'interroger les responsables des disciplines sportives de notre région sur leur engagement dans le programme d'excellence ou dans le programme d'accession du Projet de Performance Fédéral (PPF) de leur Fédération. Ce travail a pour objet de préciser comment l'action de la ligue ou du comité régional s'inscrit dans ce qu'il a été décidé de désigner par les membres de la commission du CROS en charge de ce dossier comme « le parcours de réussite du sportif ».

- « Challenge de la Commune La Plus Sportive (CLPS) »

Le CROS BFC organise tous les deux ans en partenariat avec les Comités Départementaux Olympiques et Sportif (CDOS) du territoire, le Challenge de la Commune la Plus Sportive (CLPS). Ce challenge est décliné par catégorie en fonction du nombre d'habitants des communes. Les critères du challenge sont nombreux : le niveau de compétition des sportifs et des équipes de la commune, la qualité des équipements sportifs, les engagements de la commune sur les divers événements sportifs. Un jury composé de diverses entités est mis en place pour procéder à la délibération du concours.

- « Colloque sur un sujet d'actualité sportive en lien avec les politiques publiques »

L'objectif de cette action est d'organiser périodiquement, sous forme de colloques ou de séminaires, des temps d'échange et de réflexion sur des sujets d'actualité et/ou de portée générale. Identifié sous le nom « Les Automnales du Sport » ce colloque est organisé tous les deux ans en alternance avec « Les Médicales du Sport en Bourgogne-Franche-Comté ».

- « Objectif Médailles, préparation des sportifs pour les Jeux Olympiques et Paralympiques »

Cette action résulte de l'association du CROS BFC et de la DRDJSCS BFC qui se sont regroupés pour créer « Objectif Médailles », association ayant pour mission d'apporter un soutien financier à la préparation des sportifs, licenciés dans un club du territoire, disposant d'un potentiel permettant d'envisager une sélection pour représenter la France lors des Jeux Olympiques et Paralympiques. Un certain nombre d'entreprises ont suivi le dispositif en apportant leur soutien financier qui vient abonder les soutiens financiers de l'Etat et de la Région.

- « Aides Régionales Individualisées (ARI) »

Dans le cadre du soutien apporté aux sportifs(ves), le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté attribue les Aides Régionales Individuelles (ARI). Le dispositif concerne les sportifs(ves) inscrit(e)s sur les listes de haut niveau et des collectifs nationaux, licenciés dans un club de la Région et qui poursuivent simultanément leur préparation sportive et une formation scolaire, universitaire ou professionnelle. La gestion de ce dispositif est confiée à l'association Objectif Médailles.

- « Service Cartographie/Graphiste »

Le CROS BFC propose à ses membres un service cartographique d'analyse et un service de graphisme, pour répondre à leurs besoins et les accompagner dans des démarches d'accompagnement et de conseils. Grâce à des outils et des logiciels personnalisés, il est possible de soumettre une problématique personnalisée à ce service, qui tentera d'y répondre de la manière la plus adaptée avec la solution technique adéquate. Un accompagnement sur la communication est également possible pour déterminer le meilleur moyen de promouvoir un événement ou une discipline sportive.

- « Sports de Nature »

Un groupe de travail a été mis en place par le CROS BFC pour traiter la thématique des sports de nature. Cette entité a pour mission de traiter toutes les demandes relatives aux ligues et aux comités régionaux des sports de cette catégorie. Elle doit également réfléchir à des actions de promotion et à des manifestations ou colloques en lien avec cette thématique. Les représentants de ce groupe sont régulièrement invités à participer à des comités techniques régionaux des sports de nature et d'autres réunions de suivi de cette actualité.

- **Sport & Éducation et Citoyenneté :**

- « Classes Olympiques »

Lors de chaque année scolaire, le CROS BFC organise cette action qui permet à des collèges et des lycées, par l'intermédiaire d'un conventionnement, de bénéficier d'interventions thématiques diverses et variées, liées à l'olympisme et au sport en général (nutrition, gestes qui sauvent, préparation physique et mentale, mixité, violences dans le sport et autres). Les élèves visitent également le Musée Olympique et Lausanne et assistent à des compétitions sportives de niveau international. A la fin de chaque année scolaire, un camp olympique est organisé pour l'ensemble des collégiens participants.

- « Classes Pierre de Coubertin – Alice Milliat »

C'est une action qui a vu le jour en 2019 avec comme point de mire les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'objectif est de regrouper pendant 6 ans une soixantaine d'élèves (trente de chaque académie) pendant une semaine de manière annuelle sur un lieu précis pour partager les valeurs olympiques, participer à des activités et vivre en communauté. Des professionnels et des intervenants qualifiés sont présents tout au long du programme proposé aux élèves. La finalité de cette action portant sur l'intégration de ces jeunes en 2024 parmi les bénévoles sur site de compétition des Jeux.

- « Semaine Olympique et Paralympique »

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) c'est une semaine par an dédiée à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives. La 3e édition de la SOP, a été organisée du 4 au 9 février 2019, en mettant l'accent sur la thématique de la mixité et du handicap. Le CROS BFC a planifié une semaine complète consacrée à cet événement en mobilisant des acteurs de la mixité sportive, du handicap ainsi que des sportifs de haut-niveau régionaux visant les Jeux Olympiques et Paralympiques qui ont rencontré des collégiens et des lycéens de divers établissements de Bourgogne-Franche-Comté.

- « Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 »

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2020 auront lieu cette année du 9 au 22 janvier, pour la première fois, dans deux pays différents. C'est en effet la ville de Lausanne (en Suisse) qui va principalement organiser l'évènement, conjointement avec le site des Tuffes (en France, dans la Région BFC) sur lequel se déroulera des épreuves de biathlon, de saut et de combiné nordique. Pour l'occasion le CROS BFC va permettre aux élèves des classes olympiques mais aussi à ceux des classes Pierre de Coubertin / Alice Milliat de se rendre sur site pour assister à une journée de compétition.

- « Sport en milieu carcéral »

Le CROS BFC est signataire avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Dijon et la DRDJSCS BFC d'une convention cadre « sport en milieu carcéral ». Cette convention a pour but d'élaborer un projet de promotion et de développement des activités physiques et de pratique du sport dans les établissements pénitentiaires, de développer toute offre destinée à favoriser l'épanouissement des publics placés sous-main de justice et mettre en adéquation le réseau partenarial du mouvement sportif et les besoins repérés par les établissements.

- « Concours Femmes et Sport »

Ce concours annuel a pour objet de promouvoir en région Bourgogne-Franche-Comté l'image, la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités. Il est organisé conjointement par le Conseil Régional BFC, la DRDJSCS BFC et le CROS BFC. Le prix « Sport au féminin » récompense une structure, association ou collectivité, pour la meilleure stratégie menée en Bourgogne-Franche-Comté en matière de développement de la pratique physique et sportive féminine et/ou en matière de féminisation des postes à responsabilités (fonctions électives ou d'encadrement à titre professionnel ou bénévole). Le prix « Sport : le coup de coeur » récompense une personne physique, dirigeante, arbitre ou éducatrice, pour son parcours et/ou son investissement exemplaires, en qualité de bénévole. L'organisation, l'accompagnement et le développement de la pratique féminine, pourront notablement être valorisés.

Les autres thématiques et actions traitées par le CROS BFC sont les suivantes :

- « Gestion de la paye »

Ce service est ouvert aux structures sportives employant du personnel rattaché à la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) – hors sport professionnel. Une convention annuelle est établie entre le CROS BFC et l'employeur. Ce dernier donne les informations salariales et les bulletins de salaire sont envoyés par mail lors de chaque fin de mois. Un appui juridique pour l'élaboration des contrats de travail avenants est également assuré.

- « Service Juridique »

Le CROS BFC accueille au sein de son effectif pour la troisième fois en 2019, une personne juriste en apprentissage en raison du partenariat avec le Master 2 « Professions Juridiques du Sport » (M2PJS) de l'Université de Bourgogne. Le rythme d'alternance est le suivant : 3 semaines en structure et 1 semaine en cours par mois. Entres autres, l'une des missions de l'alternant(e) est le suivi de la conformité du Régime Générale de la Protection des Données (RGPD).

- « Communication »

Un groupe de travail pour la thématique de la communication a été mis en place dans le but de faire connaître et de promouvoir notre structure mais également les structures partenaires et nos membres. Les membres ont pour missions de coordonner l'ensemble des actions mises en place par les différentes commissions du CROS et d'en faire leur promotion. Ils doivent également veiller aux objets promotionnels, aux éléments et supports de communication. Le community manager doit également tenir à jour le site internet et les différents réseaux sociaux du CROS BFC et devient l'interlocuteur privilégié avec les personnes extérieures en demande d'articles et de contenus divers.

- « Mixité »

La mixité est un sujet faisant partie intégrante des réflexions quotidiennes du CROS BFC. Autour de cette action, il y a plusieurs activités qui s'y greffent, comme l'organisation de soirées à thèmes, de concours, mais aussi d'actions ciblées comme la participation à des présentations dans le cadre des classes olympiques. Différents sujets sont traités au court de l'année par le groupe de travail qui a en charge l'organisation de tous les évènements ou missions en lien avec ce thème.